

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE**

Aux contribuables de la susdite municipalité

**AVIS PUBLIC**


EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉES PAR LA SOUSSIGNÉE, Céline Chayer  
(Directrice générale)  
DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2021-03 AMENDEMENT AU  
RÈGLEMENT 2019-05 CONCERNANT LES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

DONNÉ À RIVIÈRE-BEAUDETTE, CE 6<sup>IÈME</sup> JOUR DU MOIS DE JUILLET  
DEUX MILLE VINGT ET UN

Je soussigné, Céline Chayer, directrice générale, résidant à Rivière-Beaudette certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie le 6<sup>ième</sup> jour du mois de juillet 2021 à la **MAIRIE ET SUR LE SITE INTERNET**

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 6<sup>ième</sup> jour du mois de juillet deux mille vingt et un.

  
Céline Chayer  
(Directrice générale)